

Lyon, le 1^{er} février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERPOL : POUR LES COLLECTIVITÉS, LES CONDITIONS NE SONT PAS ENCORE RÉUNIES

Une visio-conférence a réuni lundi 31 janvier Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, Nicolas Daragon, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et Grégory Doucet, maire de Lyon, sur le sujet de l'extension du siège d'Interpol.

A l'occasion de cet échange, les trois collectivités ont demandé une clarification de la position de l'État sur l'élection du nouveau président d'Interpol visé par plusieurs plaintes pour « torture » et « actes de barbarie ».

La région Auvergne-Rhône-Alpes, la métropole de Lyon et la ville de Lyon ont par ailleurs rappelé leur attachement à l'implantation lyonnaise du siège d'Interpol.

Elles regrettent la méthode de travail engagée par l'État sur ce dossier depuis 2015 qui n'a pas permis la présentation d'un dossier précis sur ce projet d'extension. Les collectivités rappellent être prêtes à s'engager sur ce dossier, sur la base d'éléments étayés, chiffrés et conformes aux engagements pris par l'État en 2018, qui doit rester financièrement pilote de ce dossier.

Le siège de l'Organisation Internationale de Police Criminelle, est installé à Lyon depuis 1989, et ce alors que d'autres antennes ont ouvert à l'international, gage de cohérence de cette implantation sur le territoire français.

Contacts presse :

Région Auvergne Rhône-Alpes
Service presse
04 26 73 40 15

Métropole de Lyon
Catherine Lagrange
clagrange@grandlyon.com
06 09 77 15 47

Ville de Lyon
Leila Kessi
Leila.KESSI@mairie-lyon.fr
07 86 25 98 14